

M. COLDWELL: Il ne relève pas de votre Ministère; mais les cadres de son personnel pourraient être élargis.

L'hon. M. PEARSON: Sans doute.

M. FRASER: Une des difficultés s'explique ainsi: quand une demande est faite au sujet d'une épouse ou d'un enfant, les autorités de là-bas ont peine parfois, à localiser la personne en question, ce qui entraîne un délai.

L'hon. M. PEARSON: Monsieur le président, à la dernière séance, on m'a demandé de faire, ce matin, une déclaration au sujet de l'Allemagne. J'ai préparé cette déclaration. La matière est des plus importantes et des plus controversées; je m'en tiendrai donc, autant que possible, au texte écrit de mon mémoire.

Notre programme à l'égard de l'Allemagne a déjà été esquissé dans ses grandes lignes à la Chambre des communes au cours de débats sur les affaires extérieures qui eurent lieu le 30 janvier 1947 et le 5 mai 1948. Les vues d'ensemble exposées alors par rapport à l'Allemagne sont encore d'actualité. Nous sommes toujours en quête d'un règlement, d'un règlement européen, qui permettrait à l'Allemagne de jouer de nouveau un rôle pacifique et progressif de démocratie libre au sein de la communauté européenne et mondiale. Autre nécessité non moins impérieuse, ce règlement devra fournir toutes les garanties possibles contre une réapparition des forces agressives et tyranniques d'ordre politique et économique qui, deux fois dans le même quart de siècle, ont semé le carnage et la destruction, non seulement en Europe, mais dans l'univers entier.

Nul n'ignore ici que l'Allemagne, divisée et mutilée, est gouvernée à l'heure actuelle par les quatre Puissances: les États-Unis, le Royaume-Uni, la France et l'URSS. Par l'accord de Potsdam, le Conseil des ministres des Affaires étrangères de ces quatre Puissances était créé pour dresser des conditions de paix et organiser l'avenir de l'Allemagne. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures l'a bien déclaré à la Chambre des communes le 30 janvier 1947, le Canada ne participe d'aucune façon aux délibérations du Conseil des ministres des Affaires étrangères. Cependant, nous suivons de près les faits et geste de ce Conseil, ainsi que l'œuvre accompli en Allemagne par les missions canadiennes de Bonn et de Berlin. Je puis ajouter que la mission de Berlin est actuellement en train de se transporter à Bonn. A plusieurs reprises, nous avons communiqué nos vues sur l'Allemagne aux ministères des Affaires étrangères de Paris, de Londres et de Washington, et espérons pouvoir continuer de le faire.

La clé de l'énigme allemande résidera dans la solution du problème suivant: quand et comment restaurer la paix, problème angoissant s'il en fut jamais. Il y a actuellement cinq ans que les belligérants ont déposé les armes, et la paix n'est encore ni rétablie ni à la veille de l'être. Les annales du Conseil des ministres des Affaires étrangères sont une longue série de désappointements presque ininterrompus. Aux réunions de ce Conseil vous pouvez, je crois, voir le caractère obstiné et rebelle de l'obstruction russe sous son plus mauvais jour. Les traités de paix furent évidemment signés avec les alliés de l'Allemagne, dont la plupart sont maintenant les satellites de Russie, mais même ces traités on ne les respecte pas. Les réunions conjointes du Conseil et des délégués de ces pays dans l'intention de rédiger un traité pour l'Autriche se chiffrent actuellement à plus de 250, et l'on y fait presque aucun progrès. A propos de l'Allemagne, il y a eu des réunions du Conseil à Londres, à Paris, à Moscou et à Berlin, et elles sont devenues de plus en plus aigres et futiles. Sur des questions du genre de l'expansion de l'industrie allemande, les réparations, le contrôle de la Ruhr et les frontières